

Communiqué Sud Aérien S.G.H

Groupe 3S Alyzia :

Depuis notre transfère dans le Groupe 3S fin 2016, **dirigé par Monsieur SELLAN père & fils**, SUD Aérien aura été obligé de saisir les tribunaux de grande instance ainsi que les prudhommes pour plusieurs salariés , plusieurs plaintes pénales sont en cours d'instruction et visent des faits dont Monsieur **SELLAN aura à répondre en sa qualité car responsable.**

Par ailleurs nous retrouvons ce genre d'attitude dans différentes filiales appartenant aux Groupe 3S Alyzia, (Orly & Roissy) **avec des menaces, insultes raciale, intimidation, séquestration, falsifications de documents etc.....** n'importe quel incapable ou abruti peut se promouvoir d'être directeur ou responsable pour faire le sale boulot à partir du moment où il a carte blanche ! **C'est tout simplement minable ! Un jour ou l'autre tous se paye !...** plusieurs enquêtes sont en cours par des organismes privés et publics différents.

Politique de patron voyou qui ignore les mots « dialogue social », garantie des emplois, améliorations des conditions de travail, de sécurité et de santé et pérennité de l'activité.

Résultat : le **nombre d'arrêt maladie et accident de travail a littéralement explosé, les arrêts maladies également** à cause de la pression et la dégradation de nos conditions de travail. SUD Aérien a rappelé à la direction les obligations de l'article L4121-1 du code du travail, « **l'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs** ». **La mise en danger d'autrui est un délit passible d'un an.**

Par ailleurs nos élus du CHSCT font un travail remarquable et incontestable, qui on déjà apporté leurs fruits... Un travail en collaboration avec l'inspecteur du travail, la CRAMIF etc... qui va également donner suite à des actions juridiques ! Les rapports ont été transmis à Bobigny.

Nous n'avons jamais cessé d'être en lutte et de résister depuis 2003, en passant chez Europe Handling, Trac-Piste, Swissport, GH TEAM, entre temps le personnel a diminué et les règles ont changées depuis 2012 (Loi Diard), loi El Khomri, puis les ordonnances Macron... **Faut rien lâcher !!!**
La lutte continue comme chez Air France, SNCF, étudiants etc...

Front social :

Nous avons et nous allons également rencontrer plusieurs syndicats de la plateforme de Roissy, pour mettre en place **un front social** avec des revendications communes afin d'apporter une riposte aux ordonnances, la disparition de la SAMERA, la suppression de la Loi Diard et dénoncer les magouilles entre Air France et les patrons voyous de la sous-traitance.

Si tout le monde y met du sien !!!

**Face à ces dirigeants, qui essaient de nous faire les poches ...
... avant de nous prendre le pantalon :**

La solidarité et l'unité syndicale sont indispensables !



Suite

PS : un petit nombre de collègues ont choisi de troquer leur dignité contre des promotions à deux euros.
A ceux qui méprisent les salariés, SUD Aérien adresse le dicton suivant :

« La hiérarchie d'une entreprise, c'est comme un arbre plein de singes, tous sur des branches différentes à des niveaux différents. Certains singes montent d'autres descendent. Les singes d'en haut regardent les singes d'en bas et voient un arbre avec plein de visages souriants. Les singes d'en bas regardent en haut et ne voient d'autres que des trous du cul ».

Convention collective nationale du personnel au sol des entreprises de transport aérien CCNTA-PS :

Suite à l'action et l'émergence de SUD Aérien ces dernières années au plan national, nous sommes désormais représentatifs dans cette branche au détriment du syndicat CFTC .

Nous participons activement depuis Novembre 2017 dans les réunions mensuelles (la FNAM et la DGAC).

SUD Aérien est le seul syndicat à avoir et continuera d'exprimer les problèmes de la sous-traitance. Malheureusement, alors que l'activité sous-traitante est majoritaire dans tous les aéroports au niveau national, **SUD Aérien appelle les autres organisations syndicales représentatives à nommer plus de délégués de la sous-traitance...La solidarité et l'unité syndicale sont indispensables dans l'intérêt du salarié.**

Assises nationales du transport aérien :

Du fait de notre représentativité récente dans la branche transport aérien, SUD Aérien assiste également au Assises nationales du transport aérien sous la mission de la ministre chargée des Transports, plusieurs commissions sont en cours auxquelles plusieurs délégués SUD Aérien du Groupe 3S Alyzia participeront pour dénoncer les problématiques de maltraitance, la complicité avec l'administration française dans l'abus des dirigeants de la sous-traitance.

Avantage individuel Acquis :

Le 20 Avril 2018, les organisations syndicales on été conviées par la direction « dans le cadre des accords de substitution » ! **SUD Aérien** à refusé cette invitation qui n'a aucun sens, car la date buttoir a expiré au 01.03.2018. (12+3). **Le délai de survie étant écoulé et aucun accord de substitution n'ayant été trouvé, il est constant que les avantages ainsi consentis aux salariés leurs sont définitivement acquis et ne sauraient plus être remis en cause. Aucune remise en cause ou dénonciation des accords ou usages en vigueur au sein de la société sortante ne peut être opposée aux salariés !** pour le reste nous vont rappelons que les avantages sont acquis depuis 2013 !

Les prudhommes se prononceront dans le cadre d'un référé et sur le fond...
Délibérés qui seront rendu au cours de l'année 2018 !

Comité d'entreprise :

Nous réitérons notre demande auprès de nos collègues et camarades CGT (majoritaire au Comité d'entreprise) de passer réellement à l'action, **en mettant en place un droit d'alerte et de désigner un élu pour ester au pénal.** Nous sommes passé de 249 salariés à 190 en l'espace d'un an (licenciements abusifs, démissions suite aux mauvaises conditions de travail etc), des avions délocalisés, transferts de personnels vers d'autres filiales et tout cela de manière illégale ... A ce rythme là nous allons droit dans le mur et voire même la CFTC présider les réunions C.E ! **Réveillons nous avant qu'il soit trop tard ... !**

NAO :

SUD Aérien a imposé à la direction de mettre en place les négociations annuelles obligatoires, SUD Aérien et nos camarade de la CGT allons nous rencontrer a ce sujet, la première réunion qui aura lieu le 17 Mai 2018.

Celui qui lutte peut perdre, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu !

Vos élus SUD Aérien